



PRÉFET DE LA HAUTE – SAÔNE



MAIRE DE VESOUL

Vesoul, le 18 juillet 2019

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS : MESURES D'INTERDICTION EN HAUTE-SAÔNE

Des troubles à l'ordre public sont survenus à différents points du territoire national suite à la demi-finale de la coupe d'Afrique des nations le 14 juillet dernier.

À l'approche de la finale qui se déroulera le vendredi 19 juillet à 21h00 et afin de garantir la sûreté et la tranquillité publiques, Ziad KHOURY, Préfet de la Haute-Saône, en liaison avec les élus et notamment le maire de Vesoul Alain CHRETIEN, a pris les mesures d'interdictions suivantes, du vendredi 19 juillet à 20h au samedi 20 juillet à 6h sur l'agglomération de Vesoul :

- *toute vente de boissons alcooliques ou alcoolisées dans les établissements pratiquant la vente de boissons à emporter ;*
 - *l'usage, le transport et le stockage des artifices quelle qu'en soit la catégorie dont les artifices destinés à produire des effets fumigènes à des fins de divertissement ou autre ainsi que tout dispositif produisant par combustion de la fumée ou de la vapeur.*
- La vente ou l'utilisation de tels artifices ou dispositifs est interdite sur la voie publique.*

Des contrôles aléatoires seront organisés et multipliés pendant cette période par les services de police et de gendarmerie.

Le Préfet appelle à un comportement responsable de tous et rappelle que les contrevenants s'exposeront à une contravention en cas de non respect de la réglementation.

Les manifestations légitimes de joie doivent en effet se dérouler dans le respect de l'ordre public et la sécurité de tous. Un dispositif renforcé de sécurité sera mis en place à cet effet.

Enfin, et comme pour toutes les grandes finales sportives, la ville de Vesoul prévoit de renforcer la sécurisation du centre-ville, du fait également du marché nocturne.

Les rues Paul Morel et Georges Genoux seront interdites au stationnement et à la circulation vendredi 19 juillet de 19h30 à 2h00 du matin.

Il est également demandé aux habitants de veiller à rentrer leurs bacs à ordures ménagères dès le vendredi midi, afin de laisser libre d'accès la voie publique.

CONTACT PRESSE :

Justine FILLION

03.84.77.70.12

justine.fillion@haute-saone.gouv.fr